

**Conseil des Droits de l'Homme 23ème session – Item 6. 6 juin 2013.**  
**Examen Périodique Universel – France**

**Déclaration d'OCAPROCE International**  
**Présentée par Micheline Makou Djouma, Présidente**

Merci Monsieur le Président,

*OCAPROCE International a pris note avec attention du rapport du groupe de travail sur l'examen périodique et notamment de la création de l'institution du Défenseur des droits et du Ministère des droits femmes. Nous encourageons la France à poursuivre ses efforts pour se doter d'un plan complet pour la lutte contre la discrimination à l'égard des groupes vulnérables en proie à des difficultés économiques.*

*OCAPROCE International exprime sa préoccupation au sujet des droits économiques, sociaux et culturels des femmes migrantes et de leurs droits en matière d'éducation et d'emploi. La France doit faire un effort pour protéger les femmes contre les viols et meurtres, notamment les enlèvements, et faire en sorte que les coupables soient punis. Nous avons également note que les femmes immigrées étaient privées, entre autres, du droit au travail. OCAPROCE encourage la France à trouver une solution rapide et durable à ces situations.*

Nous souhaitons attirer l'attention du Conseil des droits de l'homme sur des évènements qui se passent actuellement en France. Nous nous réjouissons du lancement de plans visant à lutter contre le racisme et l'antisémitisme et à promouvoir l'égalité des sexes et d'un plan « Femme, Paix et Sécurité » et encourageons la France à poursuivre ses efforts dans cette direction.

Je vous remercie